

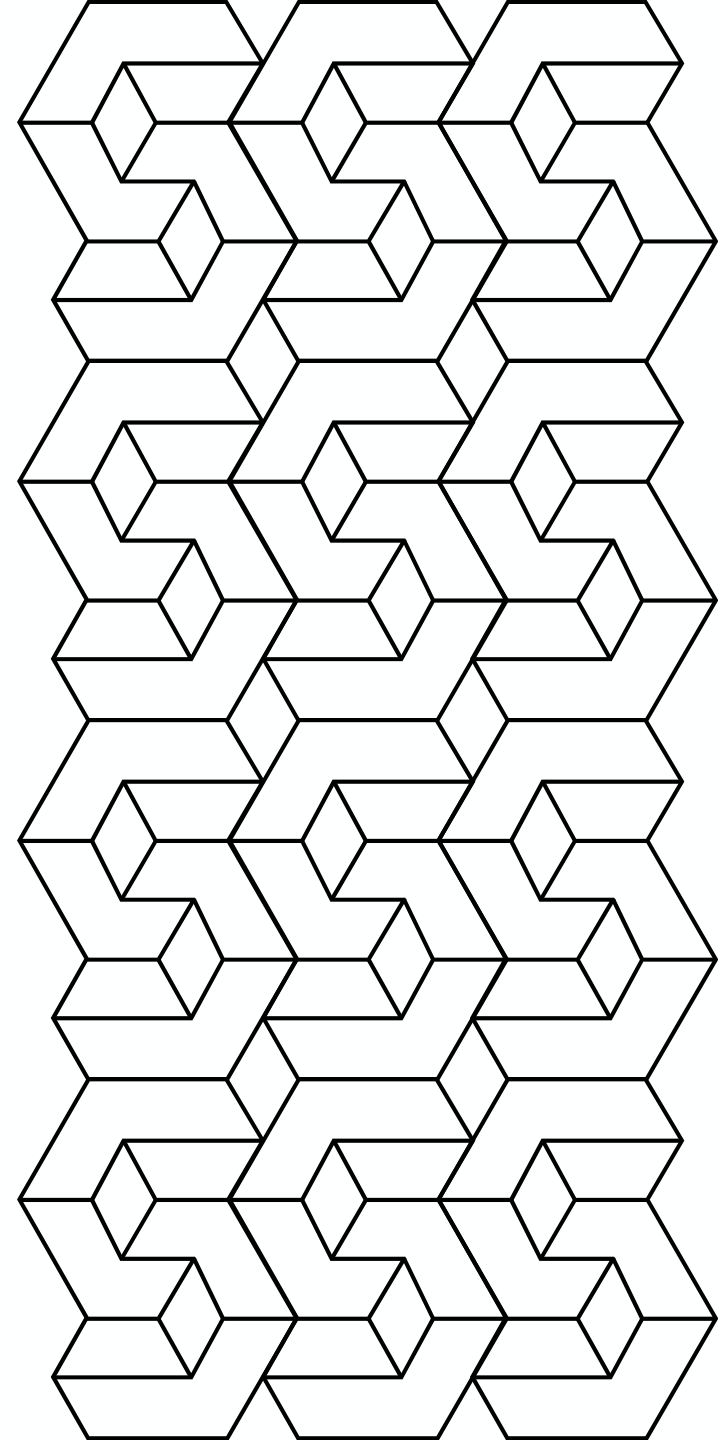


Étude exploratoire sur les impacts de l'IA sur les métiers de l'intérim

Synthèse des enseignements des
travaux menés

Février 2026

Objectifs et parti pris méthodologiques de l'étude



Une étude exploratoire qui vise à instruire les dynamiques en matière d'intégration de l'IA dans les secteurs utilisateurs et les effets constatés ou pressentis sur les métiers pourvus par intérim

Les objectifs de l'étude :

- Dresser un panorama de l'avancement des réflexions et des projections des impacts de l'intelligence artificielle dans les trois secteurs ayant le plus recours à l'intérim : la logistique, l'industrie et le BTP.
- Identifier les impacts possibles ou pressentis de ces évolutions sur les métiers fréquemment pourvus par intérim dans ces secteurs.
- Identifier les actions d'accompagnement nécessaires pour outiller les intérimaires dans la reconfiguration éventuelle de l'environnement de travail.

Cette étude a une ambition exploratoire : il s'agit de cartographier le niveau de maturité IA des différents secteurs et les perspectives de déploiement en vue de flécher ceux où il serait pertinent d'approfondir les investigations.

Forts de ces objectifs et des précautions qui entourent l'instruction des impacts de l'IA sur le travail et l'emploi, les partis pris suivants ont sous-tendu le protocole méthodologique :

- **Enrichir les hypothèses tirées de la littérature avec les points de vue d'experts** en vue de :
 - Confronter les projections théoriques, notamment sur le potentiel d'automatisation des métiers de l'intérim, aux signaux faibles (ou forts) émanant du terrain.
 - Préciser les variables pertinentes pour projeter les impacts de la diffusion de l'IA sur les métiers de l'intérim
- **Aborder l'IA au sens large, selon les solutions déployées au sein des entreprises**, y compris dans des applications industrielles dans lesquelles elle n'est parfois qu'une brique (par ex. la robotique assistée par l'IA dans les entrepôts logistiques)
- **Recueillir des faisceaux d'indices sur les impacts quantitatifs et qualitatifs possibles** de l'IA sur l'intérim : évolution des tâches, du périmètre, des compétences...

Une étude construite en 3 phrases : dégager des hypothèses de la littérature, les confronter au terrain et synthétiser les enseignements et les perspectives ouvertes par cette confrontation

Détails des actions engagées aux différentes phases

1. Analyse documentaire

- Identifier les caractéristiques de l'emploi intérimaire et des entreprises des 3 secteurs étudiés
- Faire un premier état des lieux des cas d'usage de l'IA identifiés dans la littérature dans les secteurs et sous-secteurs ainsi que les évolutions induites sur le travail et les conditions de travail
- S'appuyer sur la littérature généraliste sur l'IA pour identifier les facteurs susceptibles d'influencer son intégration en entreprise et ses impacts sur le travail
- Dégager des hypothèses sur les dynamiques en matière d'intégration de l'IA dans les 3 secteurs d'activité et les effets à attendre sur le travail et l'emploi

2. Conduite des entretiens

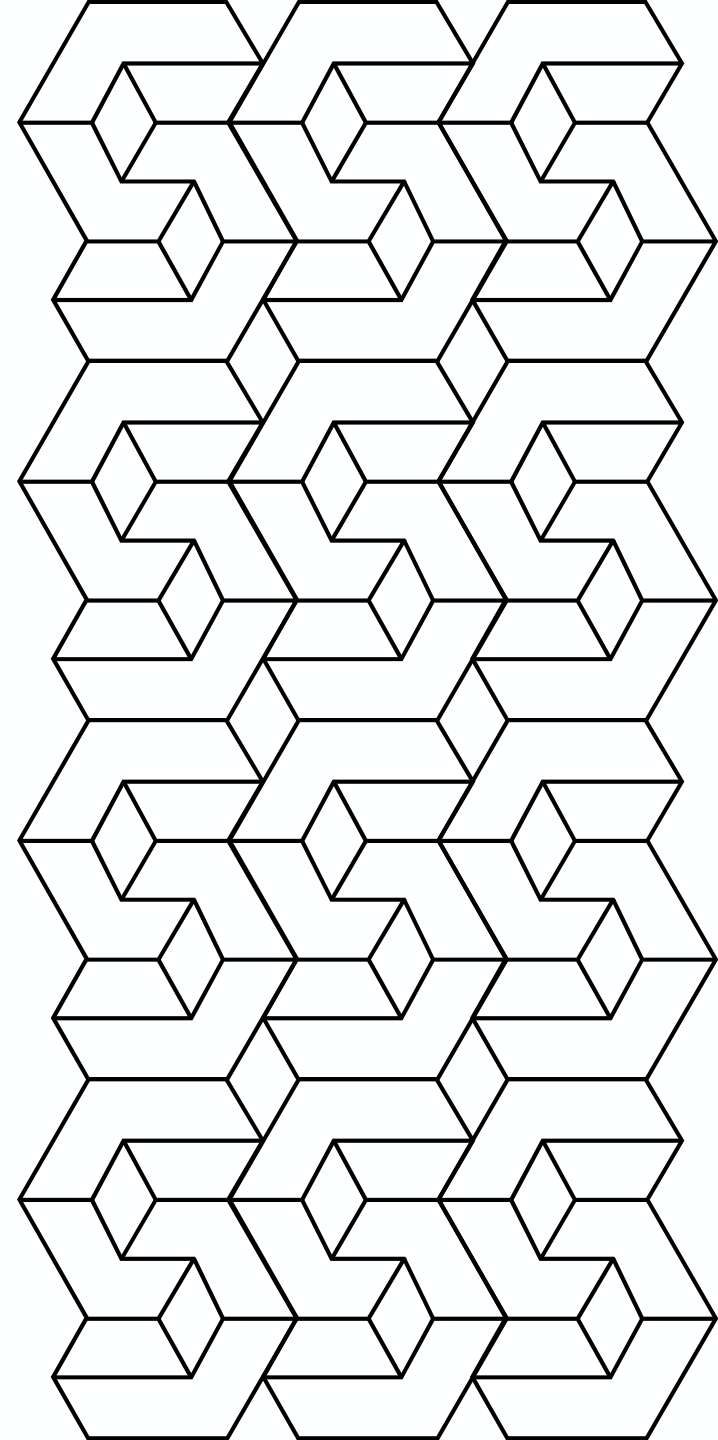
- Identifier les interlocuteurs susceptibles d'avoir des éléments à partager sur le sujet
- Dégager une cartographie de l'écosystème des acteurs en lien avec l'intégration de l'IA dans les entreprises utilisatrices de l'intérim
- Confronter les hypothèses tirées de l'analyse documentaire avec le regard et les connaissances des personnes interrogées lors d'entretiens semi-directifs (1h environ)

3. Analyse et rédaction des livrables

- Sur la base des enseignements de deux phases précédentes, consolider une vision de :
 - Ce que c'est l'Intelligence Artificielle
 - Des enjeux qui entourent son intégration indépendamment du secteur d'activité considéré
 - Des paramètres et facteurs susceptibles d'influencer son intégration dans les trois secteurs d'activité
 - Lorsque cela est possible, les effets constatés des solutions d'IA (SIA) implémentées dans les entreprises
 - Des actions que l'OIR peut mener pour poursuivre la veille et l'anticipation des effets de l'IA sur les métiers pourvus par l'intérim.

Ces éléments sont restitués dans le présent rapport.

Indépendamment du secteur étudié, quelques précisions préalables sont nécessaires pour penser les effets de l'IA sur le travail.



Pour penser la question de l'intelligence artificielle et de son introduction dans les organisations, il faut d'abord s'attacher à définir précisément cette notion...

L'intelligence artificielle (IA) est un système automatisé conçu pour fonctionner avec différents niveaux d'autonomie et qui peut, pour des objectifs explicites ou implicites, déduire des sorties (prédictions, contenus, recommandations) influençant des environnements réels ou virtuels (source : IA Act).

Petite histoire de l'IA

L'IA émerge dans les années 1950 avec l'idée qu'une machine peut reproduire certaines formes de raisonnements et de tâches humaines (conférence pionnière de Dartmouth en 1956).

L'IA a longtemps oscillé entre des systèmes fondés sur des règles écrites à la main et des méthodes où la machine apprend à partir d'exemples. Les approches « à règle » marchaient dans des cas très cadrés mais se généralisaient mal, et les progrès dépendaient de la puissance de calcul et des données disponibles.

C'est à partir des années 1990 que l'apprentissage statistique devient central, et **le saut majeur arrive dans les années 2010 avec le deep learning, puis depuis 2020 avec l'IA générative, qui diffuse largement des usages** (texte, code, images), tout en posant des questions de fiabilité et de régulation.

Ne pas confondre IA et IAG : la distinction essentielle

Intelligence artificielle :

L'IA est un terme large qui regroupe toutes les techniques permettant à une machine d'analyser, prédire et prendre des décisions à partir de données (par exemple détecter une fraude, estimer une demande, classer des images, optimiser une tournée).

IA Générative :

L'IAG est une sous-catégorie d'IA : au lieu de seulement classer ou prédire, elle produit du contenu nouveau (texte, images, code, audio, parfois vidéo) en se basant sur ce qu'elle a appris.

Dans la pratique, les entreprises déploient des solutions IA (SIA) du marché mais il arrive qu'elles les configurent et les ajustent pour répondre aux besoins de leurs activités et des métiers qui les utilisent. Dès lors, **instruire les impacts de l'IA au sens large implique d'instruire les impacts des SIA concrètement déployées auprès des équipes, dans leurs processus et activités de travail.** Aussi, ces solutions peuvent varier selon les entreprises qui composent un même secteur d'activité.

Et à comprendre le cadre et les obligations qui entourent son intégration dans les entreprises françaises.

En France, l'IA est considérée comme une technologie nouvelle susceptible d'affecter les conditions de travail

Selon le Code du Travail (article L2312-8), le CSE doit être informé et consulté sur les questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche générale de l'entreprise. L'IA entre dans ce cadre pour deux raisons majeures :

- **L'IA peut être qualifiée de technologie nouvelle** dès lors qu'elle modifie les processus de travail
- **Elle produit des impacts sur les conditions de travail** : le déploiement de solutions IA peut modifier les conditions d'exercice, l'organisation du travail, la charge de travail, la santé-sécurité, ou encore créer de nouvelles formes de subordination (management algorithmique)



Toute omission de sa consultation peut ainsi entraîner la suspension judiciaire du projet. Par exemple, le Tribunal Judiciaire de Nanterre, dans son ordonnance du 29 janvier 2026, a **bloqué le déploiement de nouveaux logiciels d'IA au sein d'une entreprise au motif que le CSE n'avait pas été consulté au préalable.**

L'employeur affirmait que l'IA était déjà présente dans l'entreprise via un ancien logiciel et qu'il s'agissait d'une simple continuité. Mais **la justice a considéré que le déploiement généralisé de ces logiciels modifiait les conditions de travail** car ils deviennent un outil incontournable pour l'évaluation des salariés. En effet, cette extension d'usage et de périmètre transforme l'outil en une nouvelle technologie dont l'impact social impose légalement la consultation préalable du CSE.

L'introduction de l'IA implique des obligations pour l'employeur envers les salariés



- Chaque salarié doit être informé s'il interagit avec une IA ou si son travail est évalué par un système automatisé.
- L'employeur a l'obligation légale d'assurer l'adaptation des salariés à l'évolution de leur emploi. **Si l'IA change les tâches, l'entreprise doit ainsi fournir la formation nécessaire pour que le salarié reste "employable".** (article L. 6321-1 code du travail)
- L'introduction de l'IA doit par ailleurs être consignée dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) afin d'évaluer si l'IA génère du stress (cadence imposée par l'outil, perte de sens, surveillance accrue...).

L'emploi de la notion IA est souvent couplé à celui d'autres notions dont il est parfois difficile de discerner les points communs et les différences. Au regard des discussions et analyses à venir, il importe d'apporter cette précision :

À l'instar des logiciels, robots, machines auxquels elle vient souvent se greffer en vue d'élargir leurs « capacités », l'intelligence artificielle est une des technologies qui sert de vecteur à la transition numérique. Comme elles, l'IA contribue à réaliser, de façon plus ou moins autonome, des tâches liées à un processus de travail. Dans la suite de l'étude, il convient d'être prudent sur la présence « réelle » de l'IA dans les propos lus et recueillis :

- L'intelligence artificielle est incontestablement le vecteur d'une nouvelle étape de la transition numérique, une brique possible de la robotisation et l'un des vecteurs de l'automatisation.
- Mais sa présence est souvent discrète, voire invisible, et non systématiquement reliée à l'emploi de ces notions !

En bref

Transition numérique :

- L'IA participe de la transition numérique sans en être le vecteur principal.
- Toutefois, l'intégration de l'IA est conditionnée par la présence d'une structure numérique déjà existante et la disponibilité de données structurées

Robotique : Bien que cela ne soit pas systématique, l'IA peut être intégrée à l'architecture interne des robots.

Automatisation : Comme d'autres outils, l'IA contribue à automatiser la réalisation de certaines tâches. L'automatisation reste néanmoins pré-existante à l'IA.

Prenons un exemple



Initialement, les réunions se faisaient par le rassemblement de plusieurs personnes dans un lieu physique.



Transition numérique



Utilisation de Teams ou de Zoom

Avec l'intégration de logiciels dédiés, il est devenu possible de réaliser les réunions en ligne, depuis l'ordinateur. **La façon de faire des réunions s'est digitalisée : ici l'ordinateur a servi de vecteur à la transition numérique.**

Intégration de l'IA



Utilisation de Teams ou Zoom « boosté » à l'IA

Couplé au logiciel de réunions en ligne, l'IA permet d'élargir ses fonctionnalités : ici le logiciel a servi de vecteur à l'intégration de l'IA.

- L'IA permet par exemple d'automatiser :
- La retranscription et le compte-rendu de la réunion
 - La traduction simultanée

Entre projections théoriques et instructions empiriques des effets de l'IA sur l'emploi et le travail : cet exercice implique quelques précautions et grilles de lecture

« La marge de manœuvre organisationnelle (est) centrale dans la détermination des usages des technologies et de leurs effets sur l'emploi. (...) Il s'agit de porter le regard plus en amont, tout d'abord, vers les projets de conception des IA mais aussi vers ceux de leur déploiement en milieu de travail où leurs usages sont déterminés en lien avec des choix organisationnels et des stratégies économiques. Les questions d'emploi vont, en effet, en partie se jouer dans ces choix. »¹

Effets de l'IA sur le recours à l'intérim

À ce stade, il est difficile d'établir les impacts quantitatifs, à la hausse comme à la baisse, de l'introduction de l'IA sur l'emploi intérimaire :

- Il existe un écart important entre le potentiel théorique d'automatisation par l'IA des métiers établi dans certaines études et l'introduction réelle de l'IA au sein des entreprises. Dès lors, il est encore difficile de tirer les conséquences à l'échelle macro de la diffusion de l'IA sur l'évolution de la demande d'emploi.
- Bien que l'IA élargisse le périmètre des tâches automatisables, les effets sur l'emploi se jouent davantage dans les choix organisationnels qui entourent l'intégration de SIA que dans les outils en tant que tels².
- L'évolution de l'emploi à moyen-terme dépend de multiples variables interdépendantes. Il est à ce stade difficile d'isoler la part de ces évolutions qui serait directement imputable à l'IA.

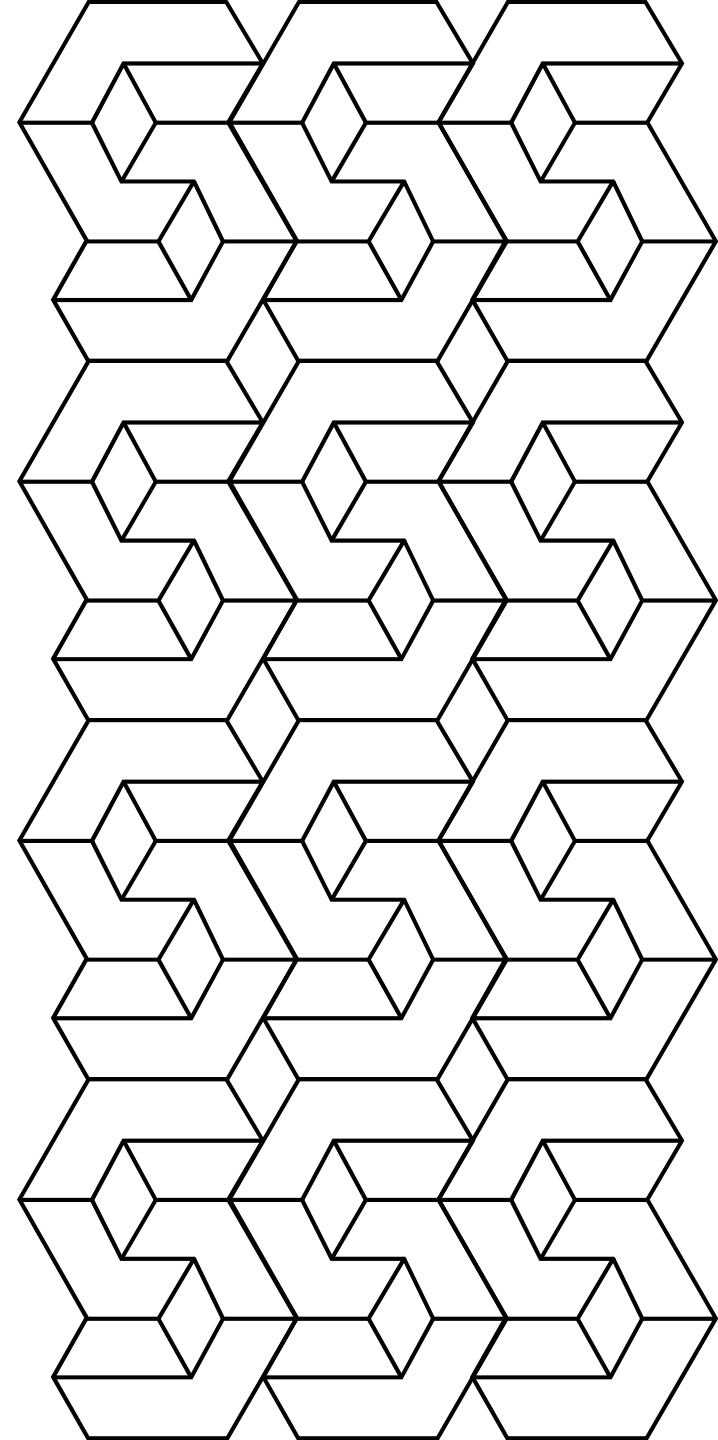
Effets de l'IA sur les conditions de travail et les compétences des intérimaires

- À l'instar des effets sur l'emploi, l'IA n'a pas en tant que telle des effets sur les conditions d'exercice des intérimaires. Les effets de l'IA sur le contenu du travail doivent s'appréhender à l'aune de l'organisation dans laquelle son utilisation prend place.
- L'IA présente néanmoins des caractéristiques et des fonctionnalités différentes des autres outils numériques (ERP, MCN, CRM par ex.) susceptibles d'avoir des impacts spécifiques sur la façon de travailler, peu importe l'organisation du travail retenue. En effet, l'IA peut par exemple :
 - Prendre des décisions de façon autonome
 - Prescrire ou proposer des choix d'action
 - Générer du contenu (texte, image, etc.) à la « place de ».
 - Poser un diagnostic
 - Etc..

¹ : F. Barcellini, T. Gamkrelidze, N.Greenan, A.Jolivet et M.Zouinar (2024)

² : Ibid.

Présentation des caractéristiques de la phase terrain : stratégie, personnes rencontrées et enseignements généraux



En France, les acteurs qui encadrent, accompagnent ou documentent les initiatives des entreprises en termes d'intégration de l'IA se multiplient

Comme le montre le schéma ci-contre, l'intégration de l'IA dans les entreprises ne concerne pas uniquement les travailleurs qui l'utilisent. Les acteurs qui les entourent sont en réalité nombreux et leurs rôles diffèrent :

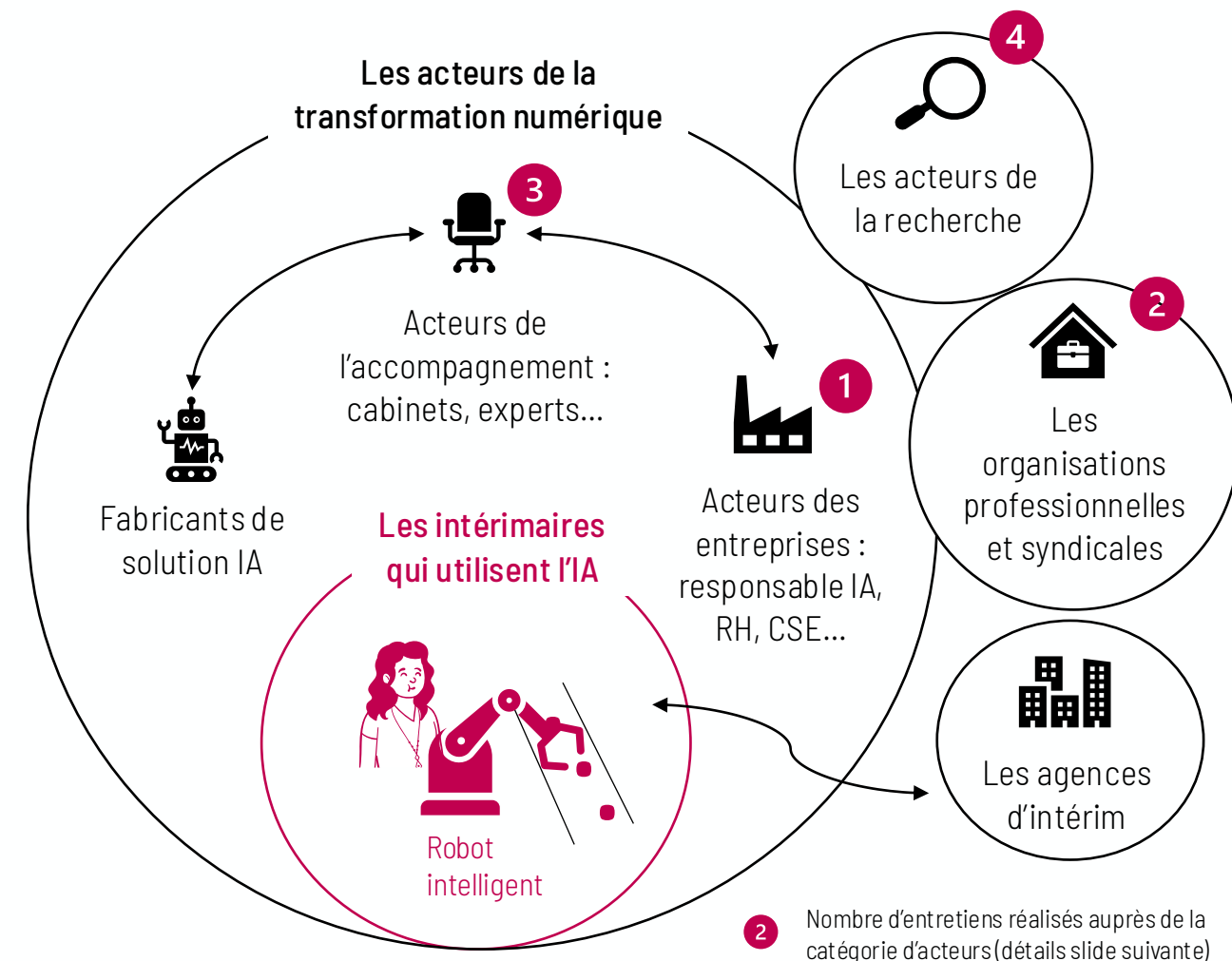
- Certains acteurs cherchent à appuyer cette dynamique : conseils techniques aux entreprises, mise en place de dispositifs financiers incitatifs en faveur de l'IA...
- D'autres encore cherchent à la documenter et à comprendre ses effets sur le travail pour mieux outiller les entreprises et les salariés sur le sujet : laboratoires, observatoires...

Par son ambition exploratoire, il a été décidé de concentrer les entretiens auprès des acteurs qui, par leurs fonctions, sont à proximité des intérimaires et des évolutions qui traversent leur environnement de travail (acteurs en noir ci-contre).

Dans la perspective d'une étude complémentaire visant à instruire les effets des SIA déployées au sein d'un secteur d'activité spécifique, la cartographie ci-contre permet de cibler les acteurs pertinents pour ces travaux. Il serait nécessaire notamment de mobiliser les acteurs aux premières loges de l'intégration et de l'utilisation de l'IA au sein des entreprises*.

* La méthodologie d'un exercice de ce type est détaillée dans la partie *Recommandations* du rapport

Écosystème des acteurs en lien avec l'intégration de l'IA dans les entreprises utilisatrices de l'intérim



Au total, 10 experts ont accepté de réaliser un entretien



Grâce à la nature de leurs travaux et de leurs activités, les experts interrogés ont pu partager leur regard sur les dynamiques actuelles en matière d'intégration de l'IA dans les trois secteurs d'activité étudiés, les facteurs influençant positivement et négativement cette dynamique ainsi que celle pressentie dans les années à venir.

Parmi les 10 personnes interrogées figurent :

- **1 responsable IA et data** d'un grand groupe industriel.
- **2 salariés travaillant dans des organisations syndicales** (CGT intérim) **et professionnelles** (Prism'Emploi).
- **3 consultants** évoluant dans des structures de conseil :
 - En appui aux entreprises engagées dans des processus de digitalisation et d'intégration de l'IA.
 - Ayant développé un outil permet d'établir le potentiel d'automatisation par l'IA de métiers à partir des tâches associées.
- **4 chercheurs** qui se sont intéressés à l'IA, l'automatisation et les effets sur le travail, issus de différentes structures de recherche : IRES, Université Paris 8, Science Po et Open Evidence.

Enseignements de l'organisation du terrain

Dans ce type d'étude, l'accès au terrain, bien que primordial, demeure très compliqué. Ces difficultés sont en réalité des enseignements puisqu'elles peuvent traduire deux tendances à l'œuvre qu'il faut savoir distinguer :

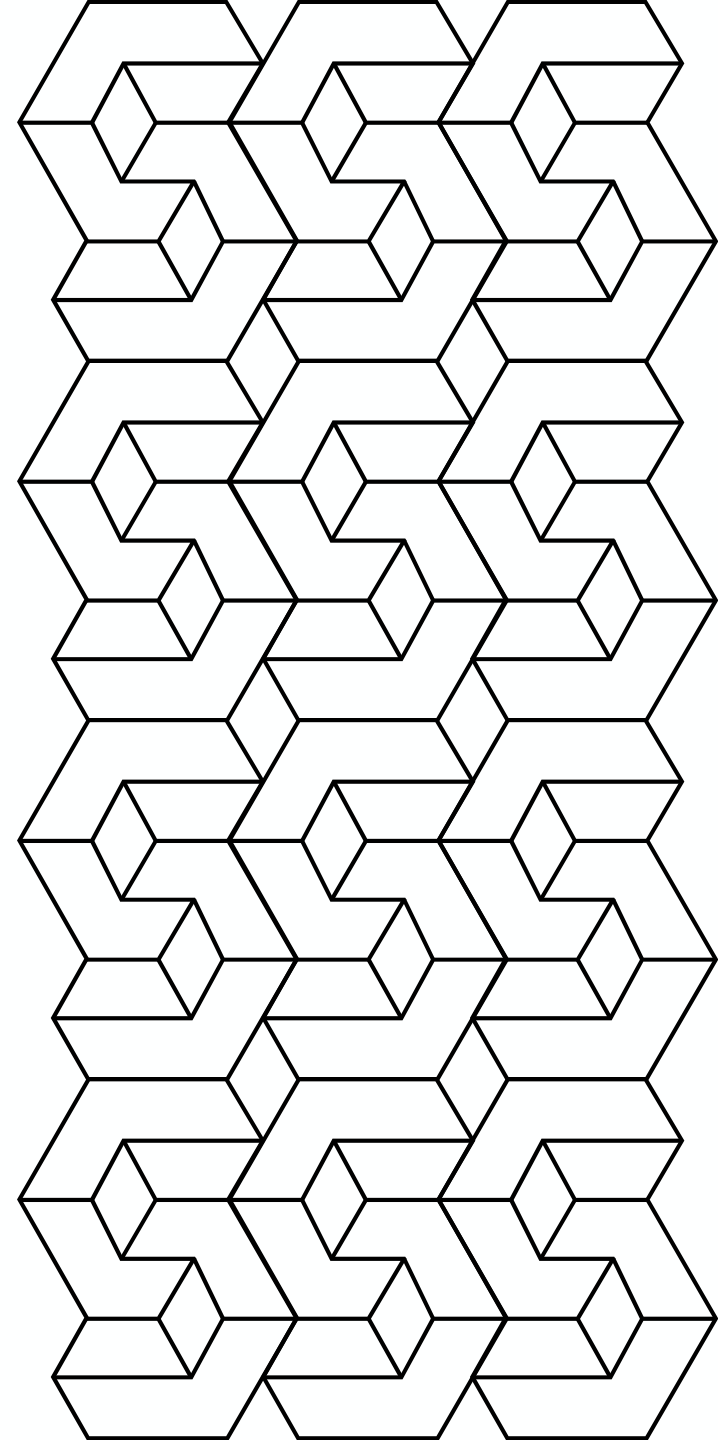
- **Une faible maturité des projets visant à intégrer de l'IA** : les acteurs sollicités ne répondent pas par manque d'éléments à partager sur le sujet.
- **Une confidentialité inhérente à tout projet de transformation** : les raisons peuvent être multiples et traduisent toutes la mise en mouvement d'une transformation : sensibilité autour des impacts potentiels des SIA déployées sur l'emploi et le travail, discrétion sur les innovations technologiques, etc.

En l'espèce, au stade actuel de développement de l'IA, il est possible de retrouver ces deux tendances à l'œuvre au sein d'un même secteur d'activité : ceux chez qui il se passe quelque chose sont discrets, tandis que les autres restent discrets par manque d'éléments à partager.

« Quand on était dans l'entrepôt, on était suivi par un manager et on n'avait pas le droit de poser aux salariés d'autres questions que celles validées avec eux ».

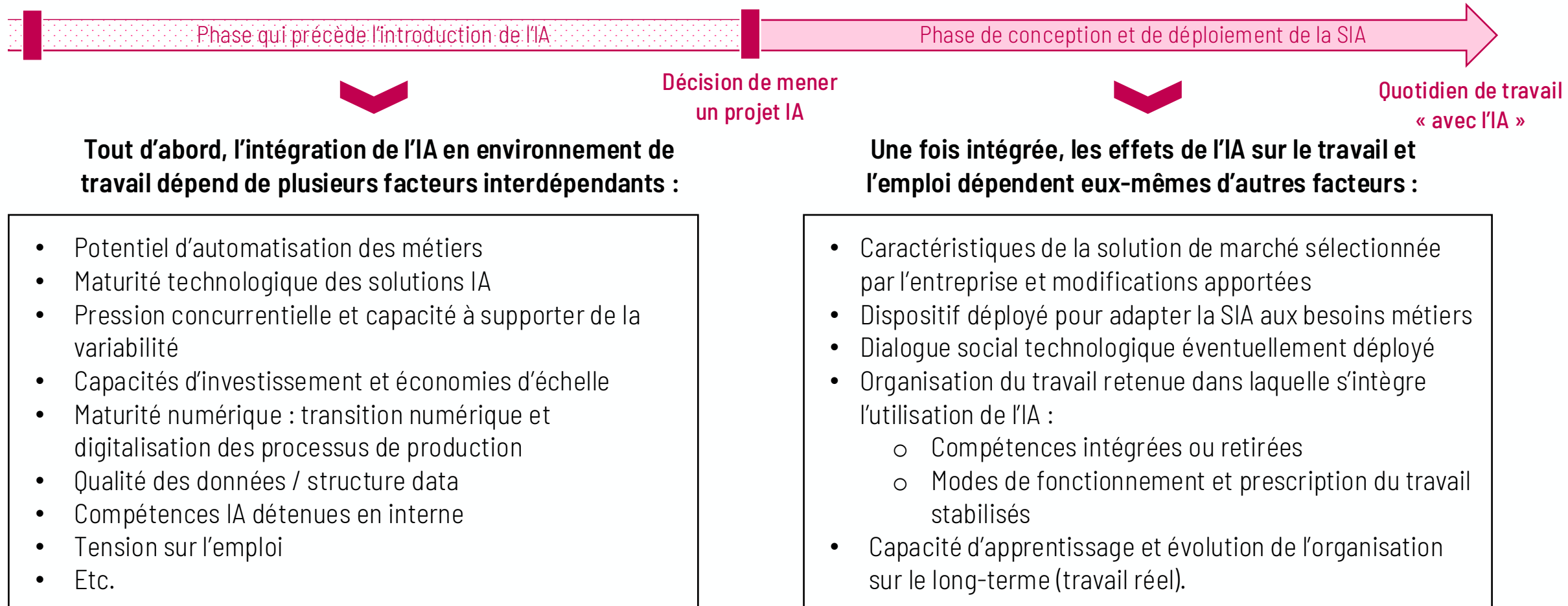
Chercheur ayant mené une étude de terrain sur l'automatisation des entrepôts de logistique d'un groupe

**Concrètement, que peut-on
dire de l'intégration de l'IA
dans les trois secteurs étudiés
et des effets sur les métiers
pourvus par intérim ?**



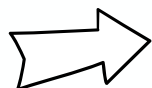
Les impacts de l'IA sur les métiers pourvus par intérim dépendent de nombreux facteurs

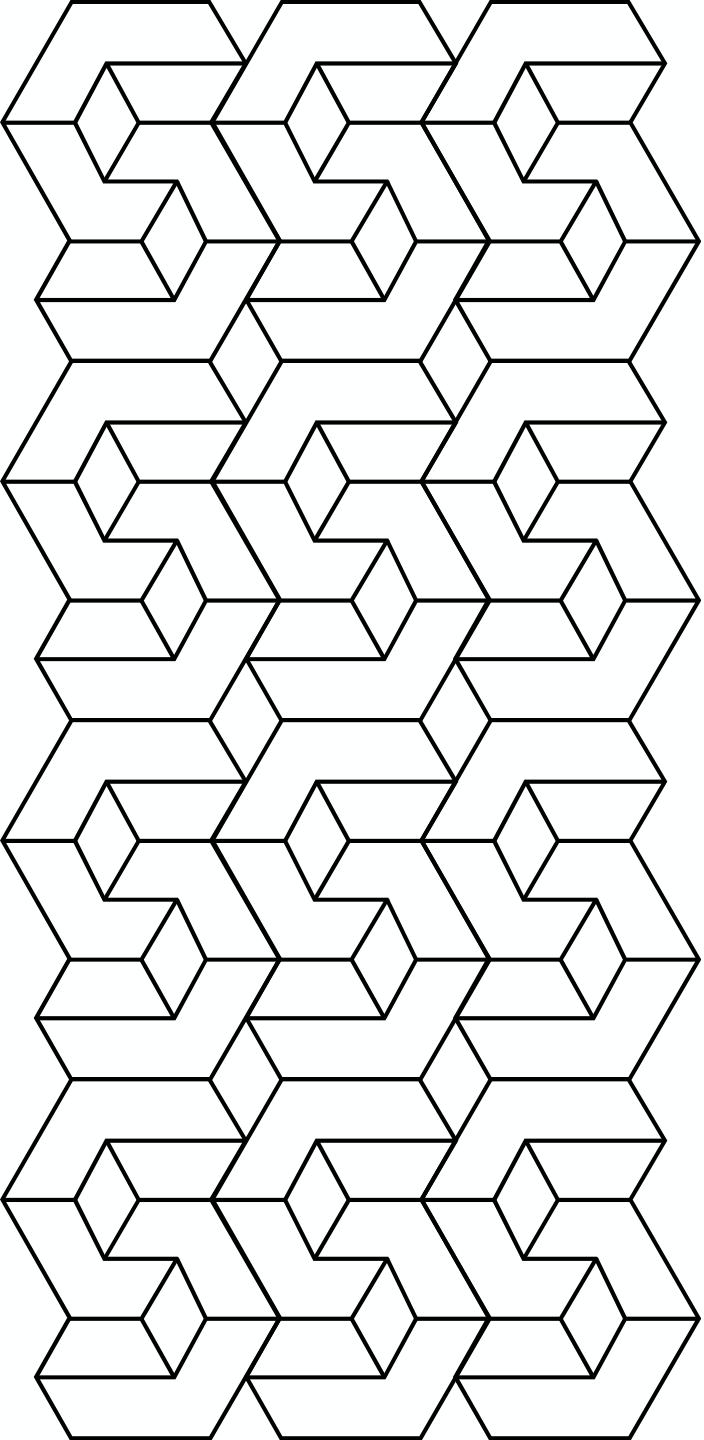
La littérature (à dominante économique) visant à instruire les effets de l'IA sur l'emploi et le travail s'appuie le plus souvent sur l'étude de deux variables : les fonctionnalités offertes par les SIA et le potentiel d'automatisation des métiers. En réalité, **de la mise sur le marché de solution IA aux effets concrets de ces solutions sur le travail et l'emploi, les décisions et arbitrages intermédiaires sont beaucoup plus nombreux et contribuent à dessiner et à orienter peu à peu ces impacts :**



Les secteurs de la logistique et de l'industrie présentent des caractéristiques similaires, favorables à l'introduction de l'IA, tandis que le BTP constitue un terrain relativement à l'écart, peu propice à l'intégration de l'IA :

	Logistique	Industrie	BTP
Potentiel d'automatisation des tâches des métiers pourvus par intérim	<ul style="list-style-type: none"> Les tâches dites répétitives et standardisées présentent un fort potentiel d'automatisation. Les tâches plus complexes évolueront vers une collaboration homme-machine. 	<ul style="list-style-type: none"> Les tâches dites répétitives et standardisées présentent un fort potentiel d'automatisation. Les tâches plus complexes évolueront vers une collaboration homme-machine. 	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs caractéristiques de l'activité des métiers du BTP freinent leur potentiel d'automatisation : environnement non standardisé et changeant, variabilité des situations de travail, contraintes physiques...
Maturité technologique des solutions	<ul style="list-style-type: none"> Les fabricants de solutions technologiques métiers du secteur intègrent progressivement de l'IA dans leurs solutions. 	<ul style="list-style-type: none"> Les fabricants de solutions technologiques métiers du secteur intègrent progressivement de l'IA dans leurs solutions. 	<ul style="list-style-type: none"> Peu de fabricant du secteur positionnés sur les outils numériques et/ou l'IA.
Pression concurrentielle et capacité à supporter de la variabilité/innovation	<ul style="list-style-type: none"> La concurrence sur les coûts limite la capacité à dégager les investissements importants et à faire évoluer les processus de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> La concurrence sur les coûts limite la capacité à dégager les investissements importants et à faire évoluer les processus de travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Concurrence par les coûts beaucoup plus que par l'innovation.
Capacités d'investissement et économies d'échelle	<ul style="list-style-type: none"> Ce facteur dépend des structures et de leurs ressources. Pour les plus grandes structures, les volumes traités justifient l'investissement dans des outils d'automatisation (économies d'échelle possibles). 	<ul style="list-style-type: none"> Ce facteur dépend des structures et de leurs ressources. Pour les plus grandes structures, les volumes traités justifient l'investissement dans des outils d'automatisation (économies d'échelle possibles). 	<ul style="list-style-type: none"> Le secteur est principalement composé de TPE-PME Les volumes de production relativement limités limitent les économies d'échelle.
Maturité numérique :			
<ul style="list-style-type: none"> Transition numérique et digitalisation des processus de travail Qualité des données 	<ul style="list-style-type: none"> Très hétérogène selon les structures : certaines d'entre elles font néanmoins état d'une forte digitalisation de leurs processus. 	<ul style="list-style-type: none"> Très hétérogène selon les structures : certaines d'entre elles font néanmoins état d'une forte digitalisation de leurs processus 	<ul style="list-style-type: none"> Les activités des structures de ce secteur se prêtent peu à la digitalisation. Présence limitée de données exploitables.
Compétences IA internes	<ul style="list-style-type: none"> Les plus grandes structures intègrent des fonctions dédiées à l'intégration de l'IA. 	<ul style="list-style-type: none"> Les plus grandes structures intègrent des fonctions dédiées à l'intégration de l'IA. 	<ul style="list-style-type: none"> Ces compétences sont souvent dépendantes de l'intérêt qu'éprouve le dirigeant à ce sujet.
	<p>Terrain propice à l'intégration de l'IA moyennant des rythmes d'introduction hétérogènes selon les structures : premiers impacts à instruire et à surveiller sur le long-terme</p>		<p>Terrain peu propice à l'intégration de l'IA : peu d'impacts actuels et pressentis.</p>





LOGISTIQUE

Hypothèses en termes de dynamique d'intégration de l'IA dans le secteur de la logistique

Les tendances en matière d'intégration de l'IA

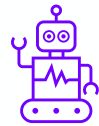
La logistique est en avance sur les autres secteurs en termes de digitalisation et d'automatisation :

- Dans les grandes entreprises notamment, on assiste à une forte robotisation des entrepôts (AMR, AGV, cobots...) et digitalisation des processus (WMS) auxquelles est souvent couplée l'IA.
- Le mouvement s'accélère avec l'ouverture, par les marques, de sites pilotes qui font état d'un niveau d'automatisation très avancé et qui inaugurent le passage à l'échelle, d'ici quelques années, de leurs autres sites et entrepôts.

Les leviers qui encouragent l'intégration de l'IA



Pression concurrentielle



Maturité des offres technologiques



Pénurie de main d'œuvre

Les impacts macro sur le travail et l'emploi



Fonction de l'équilibre gains de productivité/volumes



Apparition de nouveaux métiers qualifiés dédiés au pilotage et la maintenance des robots.

Hypothèses des impacts de l'IA sur les postes pourvus par intérim dans la logistique

Et sur les postes d'intérimaires ?

- Le taux de recours à l'intérim ne semble pas impacté de façon significative par l'automatisation des entrepôts : celui-ci semble rester stable en vue d'accroître la productivité à iso-effectif et couvrir les pics d'activité traditionnels.
- L'automatisation des entrepôts ne semble pas encourager la création de nouveaux postes qui seraient pourvus majoritairement par intérim.
- **Les conditions d'exercice des métiers traditionnellement pourvus par intérim tels que les postes de manutentionnaire ou de préparateurs de commande semblent néanmoins connaître des évolutions significatives.**



Les repères et les gestes traditionnels relatifs à la préparation et l'expédition des commandes évoluent.

Les interactions et les coopérations entre permanents et intérimaires évoluent.



La maîtrise de nouvelles interfaces et la capacité à interpréter les informations émises sont nécessaires.

La distance parcourue et le port de charge qui incombent à chaque préparateur diminuent.

Exemples d'offres de recrutement par intérim dans la logistique faisant état d'un environnement de travail « assisté par les robots »

Preparateur Commande Apres-Midi H/F

Cabinet de recrutement ⓘ

Saint-Quentin-Fallavier - 38 Intérim 12,23 - 13,38 € / heure ⓘ 2 mois Bac

Services aux Entreprises

📁 Les missions du poste

L'agence IHL Intérim Vaulx-Milieu recherche pour l'un de ses clients spécialisés dans la logistique des préparateurs de commandes sur le secteur de Saint-Quentin-Fallavier.

- Vos missions principales :

Assurer la préparation de commandes assistée par robots.

Réaliser l'emballage des commandes préparées.

Être éventuellement formé(e) sur la réception de marchandises pour élargir vos compétences.

> https://www.hellowork.com/fr-fr/emplois/73064922.html?utm_source=chatgpt.com



PREPARATEUR DE COMMANDES (H/F)

📍 91 - Grigny 📅 il y a 5 mois

Intérim



Postuler

Annuel de 21622.0 Euros à 22000.0 Euros sur 12.0 mois

Description de l'offre

Mission longue durée à Fleury Mérogis Possibilité d'évolution - Débutant accepté

Notre agence Adéquat recrute des nouveaux profils sur le poste de préparateur de commandes F/H), pour intégrer les équipes d'un nouveau centre de préparation robotisé de dernière génération basé à Fleury Mérogis dédié à la préparation de commandes e-commerce alimentaires.

Notre client est un acteur historique de la grande distribution et leader mondial de la distribution alimentaire en ligne, avec livraison à domicile.

Missions :

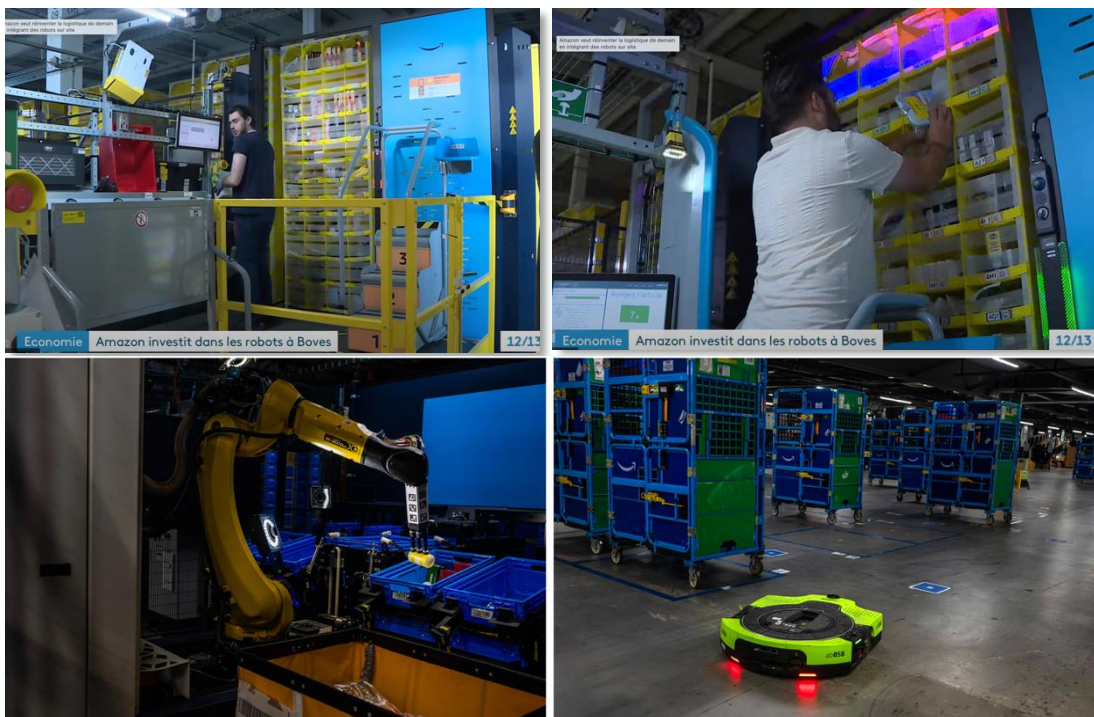
- Réceptionner et déconditionner la marchandise (frais, sec ou surgelé)

- Préparer les commandes avec l'arrivée automatisée des produits par les robots.

> https://link-interim.fr/emploi/194HDGH/preparateur-de-commandes-hf?utm_source=chatgpt.com

Zoom sur un cas emblématique : une tendance à l'intégration de l'IA dans la logistique tirée par les avancées récentes d'Amazon en matière d'automatisation de ses entrepôts

Aux États-Unis et en France, Amazon révolutionne l'organisation de ses entrepôts en automatisant certains processus liés à la préparation des commandes :



Amazon : la vague de licenciements qui se profile sera-t-elle la première de l'ère de l'IA ?

L'entreprise prévoit, selon des informations de presse qu'elle n'a pas commentées, de licencier 30 000 personnes, ce qu'elle n'a pas fait aussi massivement depuis 2022.

Par Nicolas Chapuis (New York, correspondant)

Publié le 28 octobre 2025 à 05h00, modifié le 28 octobre 2025 à 09h18 - Lecture 3 min. - [Read in English](#)

Entre crainte de licenciements massifs et promesse de création de nouveaux métiers en lien avec la supervision des robots, peu d'informations sont établies et/ou communiquées sur les impacts à attendre de ces évolutions sur les postes d'intérimaires.

> Pour mieux visualiser l'environnement de travail que ces évolutions contribuent à construire, démonstrations en images du fonctionnement des entrepôts Amazon de Boves (Somme) et d'Augny (Moselle).

Exemple : Figurant parmi les métiers les plus pourvus par intérim, le poste de préparateur de commande est au croisement des variables favorables à l'intégration de l'IA

Amazon & le poste de préparateur de commande : un terreau favorable à l'intégration de l'IA :

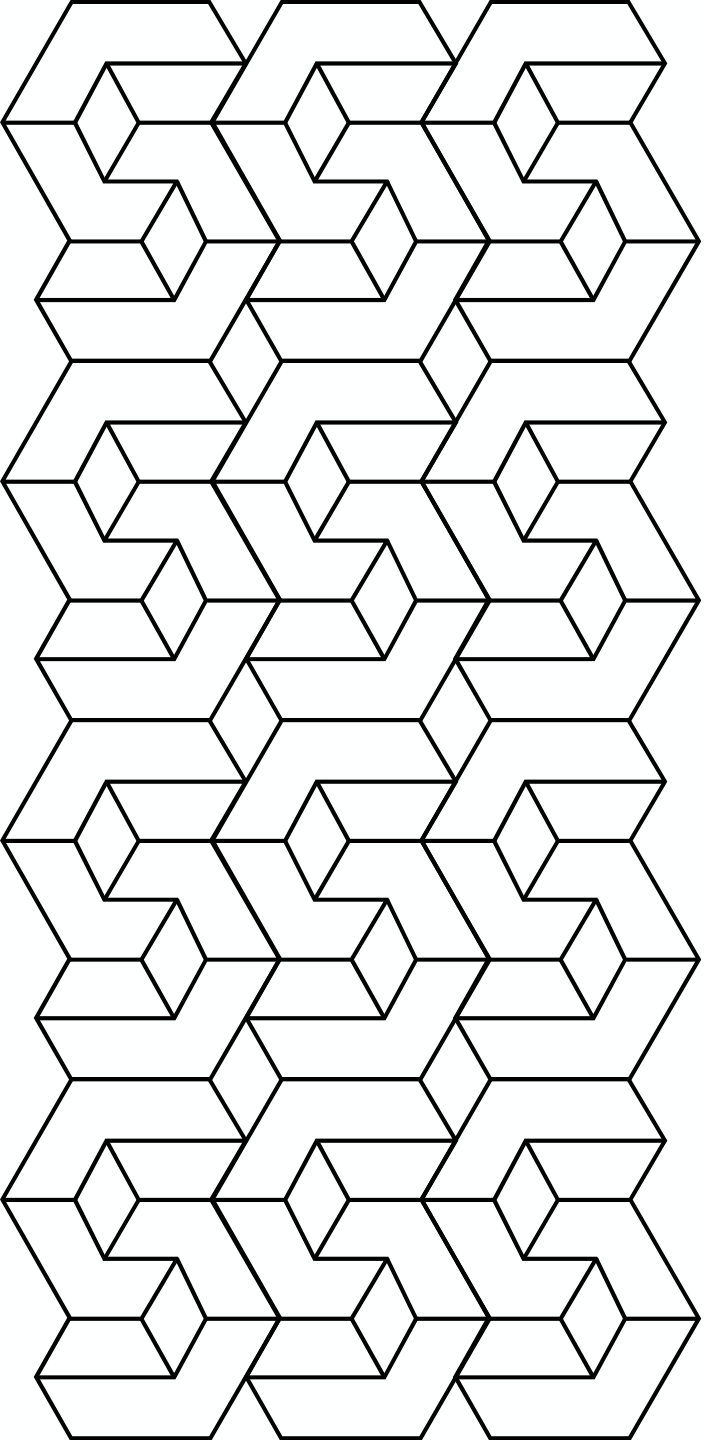
- ✓ Maturité technologique des SIA > solutions développées en interne d'après leurs besoins (Kiva)
- ✓ Pression concurrentielle
- ✓ Capacité à supporter de la variabilité/innovation
- ✓ Capacités d'investissement et gains d'échelle > nombre important de sites où déployer le modèle
- ✓ Maturité numérique > nouveaux entrepôts à la pointe de la digitalisation
- ✓ Qualité des données / structure data
- ✓ Compétences IA détenues en interne
- ✓ Tension sur l'emploi > postes difficiles à pourvoir
- ✓ Potentiel d'automatisation > certaines tâches du métier de préparateur de commande sont répétitives et prédictibles.



Évolution du mode opératoire : les étagères de produits se déplacent, grâce à l'IA, jusqu'au picker qui compose la commande et non plus l'inverse > ce fonctionnement permet de prélever 300 articles à l'heure (VS 100 auparavant).

Évolution des conditions de travail :

- Évolution des tâches et des gestes réalisés
- Évolution des flux et des déplacements dans l'entrepôt
- Évolution des interactions sociales
- Maîtrise des interfaces informatiques *a priori* intuitive : formations dispensées en interne



INDUSTRIE

Hypothèses en termes de dynamique d'intégration de l'IA dans le secteur industriel

Les tendances en matière d'intégration de l'IA

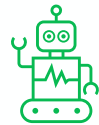
- L'industrie est un univers avec un niveau d'intégration plus hétérogène : certains secteurs/ usines sont très avancées dans leur transition technologique (industrie 4.0/5.0) mais certaines d'entre elles restent très peu digitalisées.
- Comme dans la logistique, l'IA est très souvent couplée à des solutions robotiques et digitales : robots apprenants capables de gestes industriels précis via l'IA, maintenance prédictive, contrôle qualité automatisé par reconnaissance visuelle, supervision intelligente...



Les facteurs qui influencent l'intégration de l'IA



**Pression
concurrentielle**



**Degré de digitalisation
de l'entreprise/ Data**



**Capacités
d'investissement**

Les impacts macro sur le travail et l'emploi



**Fonction des arbitrages sur
les gains de productivité**



**Renforcement des besoins
dédiés au pilotage et la
maintenance des lignes
automatisés et des robots.**

Et sur les postes d'intérimaires ?

- D'après les informations à disposition, le taux de recours à l'intérim ne semble pas impacté de façon significative par l'intégration de l'IA dans les procédés de production.
- L'automatisation des sites de production ne semble pas encourager la création de nouveaux postes qui seraient pourvus majoritairement par intérim, bien que le poste d'opérateur robot fasse l'objet de nombreuses offres d'emploi.
- **Les conditions d'exercice des métiers traditionnellement pourvus par intérim tels que les postes de conducteur de ligne ou d'opérateurs de production peuvent connaître des évolutions.**



La maîtrise de nouvelles interfaces et la capacité à interpréter les informations émises sont nécessaires.



Les interactions et les coopérations entre permanents et intérimaires évoluent.

Exemples d'offres de recrutement par intérim dans l'industrie faisant état d'un environnement de travail automatisé et robotisé

Nous recherchons pour un de notre client spécialisé la fabrication de tous matériels appareils et constructions métalliques destinés à l'agriculture, un Opérateur robot H/F

Vos missions

Programmer, régler et superviser les robots pour la production automatisée des pièces métalliques.

Assurer la maintenance de 1er niveau des robots (nettoyage, remplacement de pièces).

Suivre les paramètres de production et intervenir en cas de dysfonctionnement.

> <https://www.directemploi.com/lists-offre/interim-robotique-metiers-secteurs>

Notre client, spécialisé dans la construction métallique recrute dans le cadre de son développement un **CONDUCTEUR DE LIGNE AUTOMATISEE.**

Vos missions seront les suivantes :

- placer la matière dans la machine par l'intermédiaire d'un pont roulant
- faire les réglages machine
- appeler des programmes via une interface numérique
- contrôler les pièces
- surveiller la production
- décharger les paquets au pont roulant

CACES PONT ROULANT SERAIT UN +

Poste à pourvoir en 2*8 ou de nuit.

Salaire selon profil.

SAMSIC, société socialement responsable, s'engage au quotidien pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

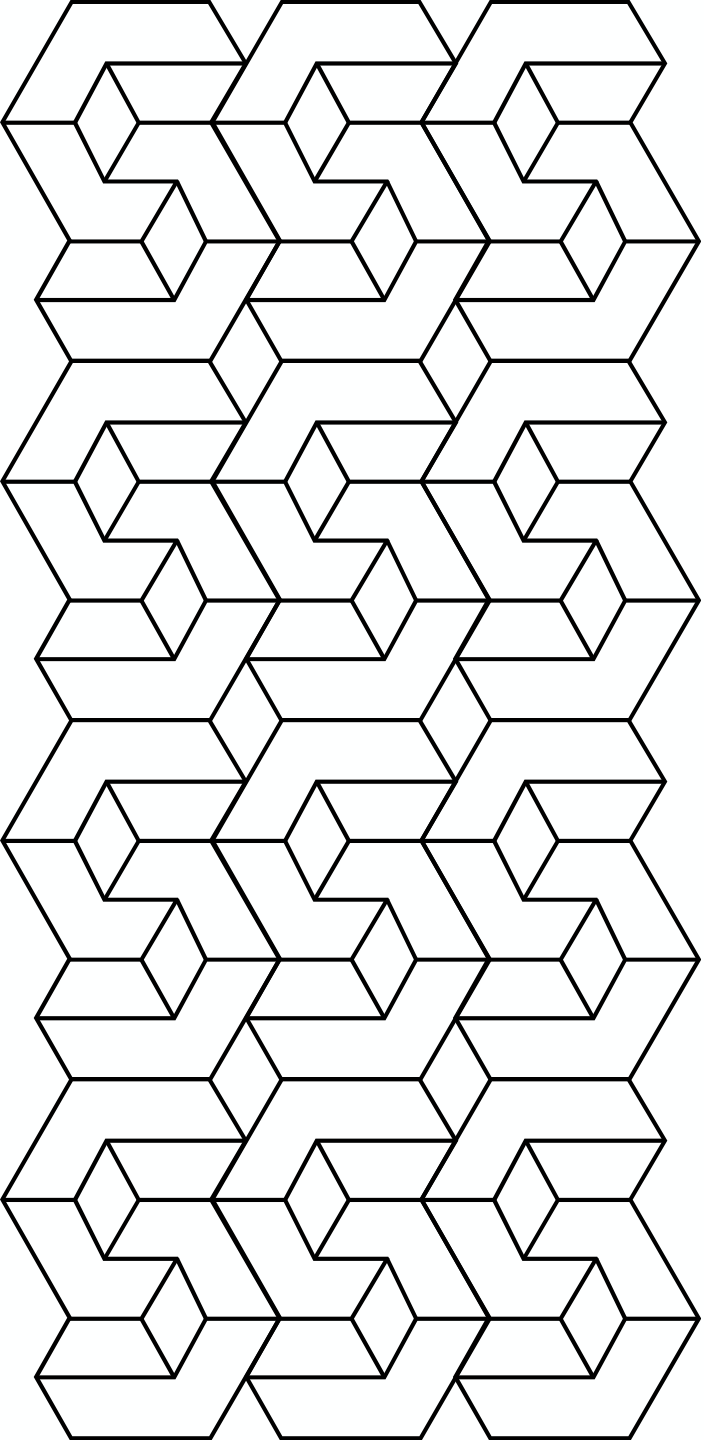
> https://www.samsic-emploi.fr/nos-offres/herb-1100559-conducteur-de-ligne-automatisee-h-f-d?utm_source=chatgpt.com

ARTUS INTERIM Epône recherche un conducteur de ligne H/F

Vos missions principales sont :

- Opérer et surveiller les machines et équipements automatisés de la ligne de production.
- Assurer le réglage et l'ajustement des paramètres des machines pour garantir une production efficace et de haute qualité.
- Effectuer des contrôles de qualité réguliers pour s'assurer que les normes de production sont respectées.
- Diagnostiquer et résoudre les problèmes techniques survenant pendant la production.
- Collaborer avec les équipes de maintenance pour assurer la maintenance préventive et corrective des équipements.

> https://www.artus-interim.com/offres-demploi/conducteur-de-ligne-automatisee-en-industrie-alimentaire-h-f-2/?utm_source=chatgpt.com



BTP

Hypothèses en termes de dynamique d'intégration de l'IA dans le secteur du BTP

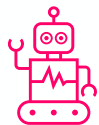
Les tendances en matière d'intégration de l'IA

- Le BTP reste largement en retard en matière d'intégration de l'IA par rapport aux secteurs de la logistique et de l'industrie.
- Les cas d'usage sont en grande partie concentrés sur l'amont (activités de conception et études) et l'aval (maintenance des ouvrages/bâtiments) et encore réduits sur les chantiers.
- Les métiers les plus pourvus en intérim (maçons, manœuvre, électricien, plombier...) sont à ce stade peu impactés par l'intégration d'une SIA*.

Les freins à l'intégration de l'IA



Taille des entreprises et capacités d'investissement



Maturité technologique des solutions



Faible degré d'automatisation des métiers

Les impacts macro sur le travail

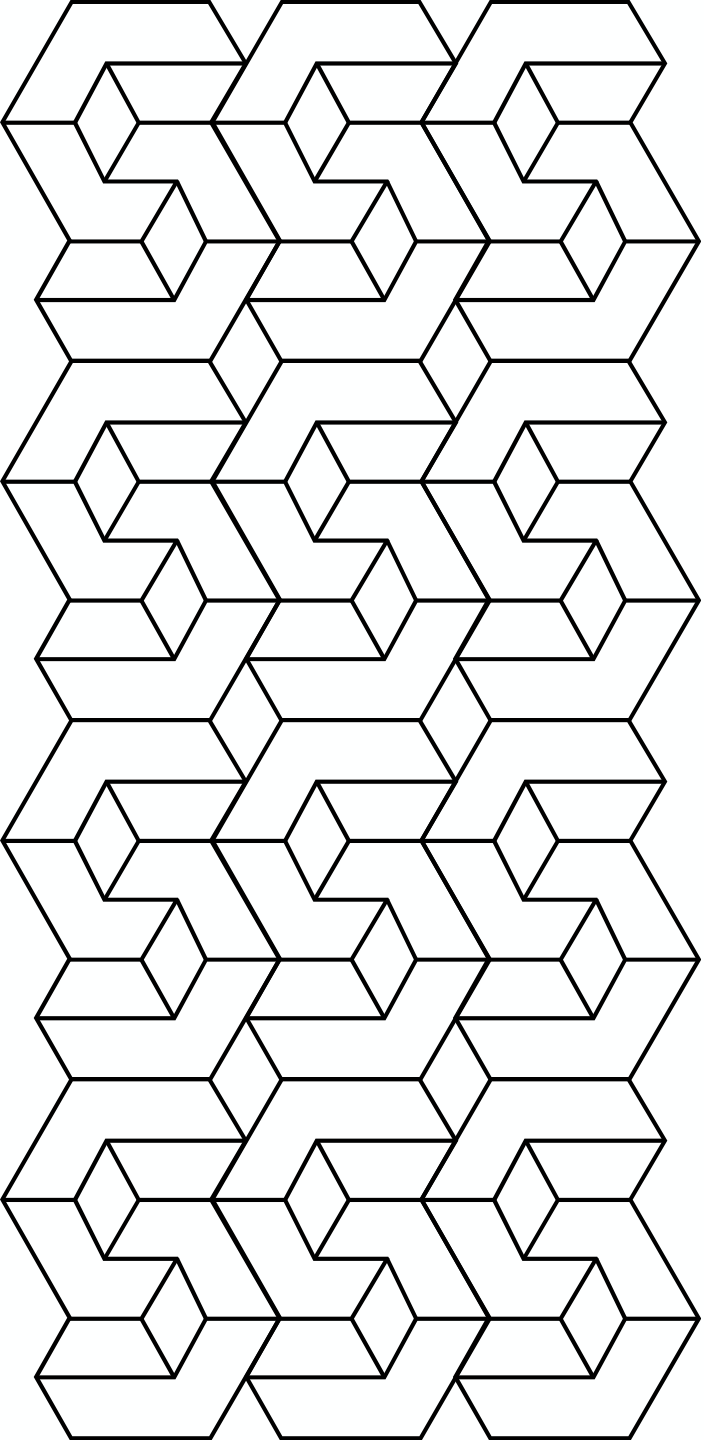


Impacts concentrés sur les métiers de la conception et de la planification des chantiers



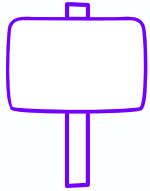
Impacts faibles ou inexistants sur les métiers pourvus par intérim

* Pour plus de détails, se référer à l'étude réalisée par Plein Sens pour l'Observatoire des Métiers du BTP : <https://www.metiers-btp.fr/nos-etudes/etude-sur-lintelligence-artificielles-dans-les-entreprises-du-btp-2026/>



Les recommandations formulables à la sortie de la phase terrain

Les recommandations à destination de l'Observatoire pour anticiper et instruire les effets de l'IA sur les métiers de l'intérim



Quels enseignements l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement peut tirer de la conduite de ces travaux exploratoires ?

- L'étude a mis en évidence que la dynamique actuelle en matière de diffusion de l'IA est hétérogène entre les trois secteurs étudiés mais également au sein de chaque secteur.
- Dès lors, les effets de ces solutions sur le recours à l'intérim et les conditions d'exercice des intérimaires, sont encore faibles ou peu généralisables à l'échelle d'un métier fréquemment pourvu par intérim.
- Néanmoins les cas empiriques constatés dans la logistique par exemple laissent entrevoir des recompositions importantes de l'organisation du travail dont il importe d'instruire les effets et les besoins nouveaux de compétences qu'ils engendrent.

Dès lors, comment allier :

- **Patience**, c'est-à-dire de ne pas forcer trop tôt l'instruction des impacts de solutions dont le déploiement n'est pas mature ;
- **Et vigilance**, pour ne pas manquer les évolutions significatives engendrées par l'IA sur les conditions d'exercice des intérimaires.



Fort des travaux menés sur l'IA et le travail, de son expertise en matière de transformation des entreprises et des évolutions métiers qu'elles engendrent, Plein Sens identifie les actions suivantes :

1. **Construire un outil de veille** permettant de rester attentif aux facteurs susceptibles d'influencer ou de traduire un passage à l'échelle des projets IA au sein d'un secteur.
2. **Monter en compétences sur l'IA** pour préparer les travaux et les discussions à venir, notamment sur les enjeux qui entourent son intégration.
3. **Mener une étude complémentaire, ciblée et empirique** se basant sur un ou deux projets IA, menés par des entreprises utilisatrices de l'intérim dans la logistique ou l'industrie pour identifier les effets possibles de l'introduction de SIA sur l'emploi et les conditions d'exercice des intérimaires.
4. **Animer le partage d'information des grands acteurs de l'intérim sur l'IA** à propos des projets IA menés par les entreprises utilisatrices et des besoins en compétence qu'ils impliquent.

Détails des recommandations à destination de l'OIR pour anticiper et instruire les effets de l'IA sur les métiers de l'intérim (1/2)

Au regard de la croissante mais encore faible maturité des projets IA, ces deux premières recommandations visent à équiper utilement les acteurs de l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement dans la perspective du passage à l'échelle des projets au sein des secteurs utilisateurs de l'intérim :

N°1

Déployer un outil de veille sur l'IA et les métiers de l'intérim

Objectifs :

- Nourrir la connaissance et la capacité critique de ses utilisateurs sur l'IA au sens large en vue de les outiller utilement pour les études et les discussions à venir sur le sujet.
- Rester attentif aux facteurs susceptibles d'influencer le déploiement de projets IA, les évolutions réglementaires les plus récentes ainsi que les projets IA concrètement menés.
- Anticiper et éclairer les orientations stratégiques de la branche.

Modalités possibles de mise en œuvre :

- Une note de préfiguration d'un cahier des charges permettant de répondre aux objectifs énoncés ci-dessus a été produite dans le cadre de cette étude: *Note technique pour la constitution d'une veille sur l'IA et l'intérim.*

N°2

Monter en compétences sur l'IA et ses effets possibles sur le travail

Objectifs :

- Profiter de la maturité croissante du développement de l'IA pour se former en vue de préparer les discussions et les réflexions à venir.
- Entre fatalisme technologique et technophobie, s'équiper en vue de discerner les effets de l'IA réellement à l'œuvre sur l'emploi et le travail.
- Inclure les agences d'intérim dans ce dispositif pour les outiller dans l'identification et la lecture des évolutions induites par l'IA.

Modalités possibles de mise en œuvre :

- S'appuyer sur les ressources mises à disposition par les structures de recherche telles que LaborIA, Dia-IA...
- Solliciter l'appui d'une structure pour bénéficier d'une formation à l'IA et les enjeux qui entourent son intégration en environnement professionnel.

Détails des recommandations à destination de l'OIR pour anticiper et instruire les effets de l'IA sur les métiers de l'intérim (2/2)

Ces deux recommandations s'appuient sur l'importance de considérer, de façon empirique, les effets de l'IA déjà l'œuvre au sein de certaines entreprises pour anticiper leur potentiel de transférabilité sur le reste des intérimaires :

N°3

Mener une étude approfondie et empirique sur un secteur ciblé

Objectifs :

- Partir d'études de cas empirique en vue de déjouer l'effet prospectif : cibler 1 ou 2 entreprises réputées pour avoir introduit une SIA sur un périmètre où évoluent des intérimaires.
- Identifier les effets concrètement à l'œuvre de ces solutions sur la façon de faire le métier et les compétences requises.
- Identifier le potentiel de transférabilité de ces effets sur le reste des intérimaires de ce secteur.

Modalités possibles de mise en œuvre :

- Une note de préfiguration d'un cahier des charges permettant de répondre aux objectifs énoncés ci-dessus a été produite dans le cadre de cette étude : *Note technique en vue d'un cahier des charges pour une étude approfondie.*

N°4

Animer le partage d'information des grands acteurs de l'intérim sur l'IA

Objectifs :

- Organiser la remontée des dynamiques à l'œuvre constatées par les réseaux d'intérim sur le terrain.
- Partager des grilles d'analyse des effets de l'intégration de l'IA sur le travail et l'emploi intérimaire

Modalités possibles de mise en œuvre :

- Construire une note à destination des acteurs de l'intérim qui récapitulerait :
 - Les enseignements de cette étude, notamment les enjeux prospectifs de l'intégration de l'IA sur les conditions d'exercice et les compétences métiers.
 - Leur place et leur rôle privilégiés dans la captation des signaux qui traduiraient l'intégration de l'IA dans les entreprises utilisatrices et de possibles effets sur le travail et l'emploi intérimaire.
 - Les possibilités de traitement et de remontée de ces observations auprès de l'OIR.